

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



25109089

Greffe

N° d'entreprise : 0409 634 265

Nom

(en entier) :

Fondation Francqui

(en abrégé) :

Forme légale :

Fondation d'utilité publique

Adresse complète du siège

Rue d'Egmont 11 - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : **Fin et renouvellement de mandats - Nominations - Démission**

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 8 juin 2023

Le Président fait le point sur la succession de l'administrateur délégué actuel, dont le mandat se termine en été 2024 et de Mme Martine Steylemans, qui prend sa retraite au 30 juin prochain.

- 1) Madame Am-Lien Nguyễn prendra le relais au secrétariat de la Fondation à partir du 1^{er} septembre 2023.
- 2) Le Professeur Marie-Claire Foblets succédera à l'administrateur délégué, en étroite collaboration avec Mme Greet T'Jonck, qui prendra sa retraite comme Directeur de la FSMA à l'été 2024.

Le Baron Désiré Collen informe le conseil d'administration qu'il met fin à son mandat et ne souhaite pas être renouvelé. Désiré Collen continuera à être invité aux conseils d'administration en tant qu'administrateur honoraire.

Extrait du conseil d'administration du 11 juin 2024

2. Renouvellement des mandats de Sylviane Vélú, Mark Waer, Marie-Claire Foblets et Valérie André

Les Membres du Conseil approuvent à l'unanimité le renouvellement de Sylviane Vélú, Mark Waer, Marie-Claire Foblets et Valérie André

Extrait des décisions du Conseil d'administration du 11 juin 2024 concernant l'octroi de pouvoirs spécifiques au Secrétariat-Général.

D'où la proposition de décision suivante du Conseil d'Administration.

"Le Conseil d'Administration envisage de nommer en tant qu'Administrateur, lors d'une de ses réunions ultérieures, Greet T'Jonck, désignée comme Secrétaire Générale de la Fondation Francqui par décision du Conseil d'Administration du 19 mars 2024.

Le Conseil d'Administration octroie également à Greet T'Jonck, en sa qualité de Secrétaire Générale agissant seul, le pouvoir de décider des questions suivantes et de représenter la Fondation à cet égard:

- conclure des contrats qui s'inscrivent dans les activités opérationnelles quotidiennes de la Fondation "par exemple, organisation du secrétariat, achat de matériel de bureau, etc), à condition qu'ils ne dépassent pas le montant de 5 000 euros par transaction et de 5 000 euros globalement par mois ainsi que
- l'organisation de réunions dans le cadre de la Fondation, y compris la remise annuelle des prix ainsi que les travaux préparatoires, et l'engagement des frais y afférents (par exemple, déjeuner avec le Conseil d'Administration, les membres du jury, etc.).

Enfin le Conseil d'Administration octroie à Greet T'Jonck, en sa qualité de Secrétaire Général, agissant seul, le pouvoir de représenter la Fondation pour procéder à des paiements en exécution des décisions du Conseil d'administration, du Bureau ou du CEO.

Ces pouvoirs restent en vigueur tant qu'ils ne sont pas révoqués ou modifiés.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 25 mars 2025

2. Renouvellement de la nomination du commissaire et proposition d'honoraires

La secrétaire générale explique le contenu de la note concernant le renouvellement de la désignation du commissaire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)



Le conseil d'administration approuve le renouvellement de la désignation de Deloitte Réviseurs d'Entreprises SRL, représentée par Mme Corinne Magnin, en tant que commissaire de la Fondation.

5. Divers

Le président annonce que le Comte Nicolas Boël se voit contraint, pour des raisons de santé, de présenter sa démission en tant qu'administrateur de la Fondation.

Le président informe également le conseil de la démission en août 2024 du baron Jan Grauls.

Le Président